

Province de Québec
Centre de services scolaire des Affluents
Conseil d'administration

Le 12 février 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Affluents, tenue via la plateforme TEAMS, le samedi 12 février 2022 à 11 h 30.

SONT PRÉSENTS :

Le président Benoît Lussier, le vice-président Raphaël Bordeleau et les membres Chantal Denis, Patrick Fortin, Rachel Gaudet, Isabelle Gauthier, Jonathan Gauthier, Sophie Gélinas, Félix Henri, Alain Raïche, Alain Rivet, Chantal Rousseau, Diana Serret et Émilie Thériault.

La directrice générale, Isabelle Gélinas ainsi que le représentant du personnel d'encadrement, Jean-François Trottier, participent également à la rencontre. M^e Marie-Josée Lorion, secrétaire générale est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

EST AUSSI PRÉSENT :

Le coordonnateur aux communications Éric Ladouceur.

EST ABSENTE :

L'administratrice Laura Chabot.

1.0 Ouverture de la séance

Le président, Benoit Lussier, déclare le début de la séance.

Il est 11 h 30.

Conformément aux décrets et arrêtés ministériels en vigueur, la présente séance du conseil d'administration est tenue via la plateforme TEAMS.

2.0 Prise des présences et constatation du quorum

La secrétaire générale procède à la prise des présences et constate le quorum.

3.0 Constatation de la légalité de la séance

Résolution N° CA21-023

ATTENDU le Règlement établissant les règles de fonctionnement du conseil d'administration et de participation aux séances à l'aide de moyens de communication, tel qu'adopté le 15 décembre 2020 en vertu de la 32^e résolution du conseil d'administration, précisant qu'une séance qui ne figure pas au calendrier des séances ordinaires adopté annuellement est une séance extraordinaire;

ATTENDU le calendrier des séances du conseil d'administration de l'année scolaire 2021-2022 tel qu'adopté le 21 juin 2021 en vertu de la 80^e résolution;

ATTENDU l'article 163 de la Loi sur l'instruction publique RLRQ chapitre I-13.3 et les dispositions du Règlement établissant les règles de fonctionnement précité se rapportant à la convocation d'une séance extraordinaire du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire transmis par courriel aux membres du conseil

d'administration et versé sur SharePoint à leur intention ainsi que l'avis public transmis aux établissements pour affichage dans les délais prescrits et l'avis transmis aux associations représentant le personnel du Centre de services scolaire des Affluents, comme en atteste la secrétaire générale au certificat de signification produit au soutien des présentes sous la cote **CA20-023AN**;

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Sophie Gélinas :

DE CONSTATER la légalité de la présente séance du conseil d'administration.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.0 Présidence

Huis clos

Résolution N° CA21-024

IL EST PROPOSÉ par le vice-président Raphaël Bordeleau :

DE SIÉGER À HUIS CLOS pour traiter le point 4.1 « Direction générale – Nomination – Huis clos ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Incidence : il est 11 h 34.

La directrice générale Isabelle Gélinas et le coordonnateur aux communications Éric Ladouceur se retirent de la séance.

Incidence : il est 11 h 34.

Après avoir présenté leurs observations, les administrateurs représentants des membres du personnel, Patrick Fortin, Rachel Gaudet, Isabelle Gauthier, Sophie Gélinas, Alain Rivet et Jean-François Trottier, se retirent.

Incidence : il est 11 h 47.

**Retour en
assemblée**

Résolution N° CA21-025

IL EST PROPOSÉ par l'administrateur Félix Henri :

DE REVENIR EN SÉANCE PUBLIQUE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Incidence : il est 12 h 03.

**4.1 Direction générale
— Nomination**

La directrice générale Isabelle Gélinas et le coordonnateur aux communications Éric Ladouceur réintègrent la séance.

Incidence : il est 12 h 04.

Résolution N° CA21-026

ATTENDU que le conseil d'administration nomme un directeur général, conformément à l'article 198 de la Loi sur l'instruction publique, RLRQ chapitre I-13.3;

ATTENDU la vacance au poste de directeur général du Centre de services scolaire des Affluents ainsi que l'appel de candidature à l'externe et à l'interne réalisé, conformément à la 17^e résolution adoptée lors de la séance extraordinaire du conseil d'administration le 19 janvier 2022;

ATTENDU le profil de compétence et d'expérience adopté le 19 janvier 2022 par le conseil d'administration en vertu de la

20^e résolution, sur recommandation du comité des ressources humaines;

ATTENDU l'institution d'un comité de sélection en vertu de la 21^e résolution du conseil d'administration, adoptée le 19 janvier 2022, formé du président du conseil d'administration et membre du comité des ressources humaines, monsieur Benoit Lussier, ainsi que de la présidente du comité des ressources humaines, madame Chantal Rousseau, et du président du comité de gouvernance et d'éthique monsieur Alain Raïche;

ATTENDU les conditions de travail des hors cadres des centres de services scolaires en vigueur;

ATTENDU que selon l'article 328 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires 2020 L.Q. chapitre 1 un membre du conseil d'administration siégeant à titre de membre du personnel doit s'abstenir de voter sur toute question portant sur l'embauche et le lien d'emploi de tout employé du centre de services scolaire et qu'après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, il doit se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote s'y rapportant;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection :

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration siégeant à titre de membre du personnel ont eu l'occasion de présenter leurs observations sur la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par l'administrateur Jonathan Gauthier :

DE NOMMER monsieur Jean-François Collard au poste de directeur général du Centre de services scolaire des Affluents, pour entrer en fonction à compter de l'adoption de la présente résolution;

DE MANDATER le président, monsieur Benoit Lussier, pour convenir avec monsieur Collard des modalités de son embauche et de sa période probatoire ainsi que pour conclure au nom du Centre de services scolaire des Affluents, un contrat portant sur ses conditions de travail.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les administrateurs Patrick Fortin, Rachel Gaudet, Isabelle Gauthier, Sophie Gélinas, Alain Rivet et Jean-François Trottier réintègrent la séance.

Incidence : il est 12 h 07.

5.0 Levée

Résolution N° CA21-027

IL EST PROPOSÉ par l'administratrice Isabelle Gauthier :

DE LEVER la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est 12 h 15.

Marie-Josée Lorion
Secrétaire générale

Benoit Lussier
Président